



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Matthieu Amaral, Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



Santé publique

Le Village des partenaires santé a créé des liens, des relais, du réseau...

Le 20 novembre, installés pour la première fois au quartier Ferrié, à Laval, de nombreux acteurs professionnels et bénévoles en santé publique ont investi « leur » Village des partenaires : près d'une cinquantaine de stands d'exposants pour « développer des liens et des relais entre les acteurs locaux ; favoriser le travail en réseau ; assurer un meilleur accès de tous les publics aux actions et services existants »... Regroupés en six grandes catégories, les acteurs de santé publique ont montré leur très grande diversité, mais aussi leurs complémentarités.

Ainsi, par exemple, la Maison des adolescents de la Mayenne tente de trouver des réponses aux interrogations des jeunes de 11 à 21 ans qui viennent, seuls ou accompagnés, à propos de sujets qui les angoissent ou du moins les rendent inquiets à cette période de leur vie (site Internet : www.mda53.fr)... Santé au travail en Mayenne (SATM), de son côté, veille à établir et entretenir de bonnes conditions de travail pour les salariés en orchestrant des mesures et actions de prévention, des visites médicales ou en donnant des conseils à qui sollicite le service (www.satm.fr).

Plutôt que de d'abord promouvoir la prévention ou chercher à guérir des patients, des organismes veillent à offrir un accompagnement digne aux malades pour les aider à avoir une vie la plus « normale » possible, malgré leurs difficultés. C'est le cas de l'Association française des sclérosés en plaques – Afsep (www.afsep.fr), de France Parkinson (www.franceparkinson.fr) ou de France Alzheimer (www.france.alzheimer53.fr). Ces associations se battent pour le respect et les droits à une vie ordinaire de leurs adhérents. De même, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) cherche à ce que les personnes souffrant de troubles psychiques soient traitées avec dignité, respect, et à ce qu'elles soient soutenues (www.unafam.org).

La solidarité et l'aide à autrui ont été grandement mises en avant avec des associations comme la Protection civile (<http://protectioncivile53.fr>) ou la Croix-Rouge Française (<http://53.croix-rouge.fr>), qui organisent des activités ou des actions de sensibilisation et de prévention concernant les accidents domestiques, et qui, à leur façon, contribuent à la santé. L'Association pour le don de sang (www.dondusang.net) et France Adot 53 (www.france-adot.org), quant à elles, font appel à la générosité de chacun en l'incitant à donner son sang ou ses organes à des malades qui en ont besoin.

Le Village des partenaires santé a donné également une place aux organismes ayant une visée préventive. Il s'agit alors de prévenir des risques, qui peuvent être courants, mais qui n'en sont pas moins dangereux. Ainsi, l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie – Anpaa 53 (www.anpaa.asso.fr) tente de sensibiliser un public jeune, mais aussi plus âgé, aux risques de la cigarette, de l'alcool et des drogues. L'association Camélia (www.camelia-53.fr), pour sa part, organise des actions de dépistage des cancers du sein et du côlon. L'association Aides (www.aides.org) se focalise sur la lutte contre le VIH et les hépatites, ainsi que le financement de la recherche, de même que Sida Info Service (www.sida-info-service.org). Enfin, l'association de bénévoles Sève et Racines lutte contre le mal-être et le suicide ; elle sert de relais pour ceux qui souhaitent en parler...

Mille excuses à tous ceux que nous ne citons pas – cette fois-ci –, mais qui œuvrent pourtant au quotidien dans le champ de la santé publique.





Consommation

La France occupe une position favorable au sein de l'Union européenne

En 2012, la consommation française effective par habitant ⁽¹⁾, exprimée en parités de pouvoir d'achat ⁽²⁾, est supérieure de 14 % à la moyenne des vingt-huit pays de l'Union européenne. En tête, se trouvent le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche. La France est au septième rang. Les pays d'Europe centrale et orientale, entrés plus tardivement dans l'Union européenne, ont les consommations par habitant les plus faibles (celles de la Bulgarie et de la Roumanie ne s'élèvent ainsi qu'à la moitié de la moyenne européenne).

Les Français consomment notamment davantage que les habitants des autres pays dans les domaines du logement, de l'alimentation, des transports et de la santé.

Cette consommation supérieure en volume à la moyenne européenne n'est pas liée à des niveaux de prix plus bas : au contraire, les prix des biens et services consommés en France dépassent de 9 % la moyenne européenne.

Source : Emmanuel Berger (Insee), « Consommation par habitant : la France au-dessus de la moyenne européenne », *Insee Première* n° 1523 de novembre 2014 (4 p).



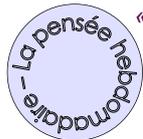
Politique

La commune bien-aimée des Français

Un sondage de l'Ifop pour *Acteurs publics*, réalisé les 5 et 6 novembre 2014 par questionnaire auto-administré en ligne ⁽³⁾, a permis de mesurer à quelle collectivité chacun est le plus attaché.

Pour 47 % des répondants, il s'agit de la commune. Le taux progresse de 18 ans (35 %) à 35 ans (50 %) pour se stabiliser ensuite à ce niveau. Il n'y a pas de différence significative selon la sensibilité politique.

La région est plébiscitée par 27 % des répondants, et le département par 17 %. L'Ifop précise que ce sont les plus jeunes qui se disent le plus attachés à leur département. Les structures intercommunales arrivent loin derrière, au quatrième rang, avec 9 % des réponses. Les communautés de communes, d'agglomération ou urbaines ne sont pas encore identifiées comme communauté d'appartenance.



« En arrivant au bureau, je découvre Pétula occupée à préparer une carte d'anniversaire sur le comptoir d'accueil. Je m'approche et ne peux m'empêcher d'entrevoir ce qu'elle a écrit :

*« Bon anniversaire Mamie, je viens dimanche,
Ta petite danseuse.
Bon anniversaire Mamie, je viens dimanche,
Ta petite danseuse.
Bon anniversaire Mamie, je viens dimanche,
Ta petite danseuse.
Bon anniversaire Mamie, je viens dimanche,
Ta petite danseuse.
Bon anniversaire Mamie, je viens dimanche,
Ta petite danseuse. »*

La même phrase répétée cinq fois.

- Bonjour Pétula.
- Salut Marie.
- (...) Tout va bien Pétula ?
- On va dire que oui.
- C'est d'écrire ta carte qui te met dans cet état-là ?
- Pas seulement.

Je m'approche. Spontanément, elle me montre la carte (...).

- C'est pour ma grand-mère...
- C'est très joli. Je ne veux surtout pas être indiscrete, mais tu lui as écrit la même chose plusieurs fois...
- Elle est atteinte d'Alzheimer. Quand elle arrive au bout de la ligne, elle ne s'en souvient déjà plus. Alors je l'écris à répétition. Ça lui fera cinq petits bonheurs d'une seconde puisqu'elle n'a plus la chance d'en avoir de plus longs. »

Gilles Legardinier, *Ça peut pas rater !* Paris : Fleuve Éditions, octobre 2014 (pages 218 et 219).



⁽¹⁾ – La consommation effective des ménages correspond à l'ensemble des biens et services que les ménages consomment - que la dépense correspondante leur incombe ou qu'elle soit prise en charge par les administrations publiques.

⁽²⁾ – Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays.

⁽³⁾ – Échantillon de 1 009 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus.